

Douze classes en coopérative

par Raymond MILLOT

GFEN

En témoignage de l'esprit d'équipe sans lequel cette revue n'aurait pu voir le jour, nous relaterons ici une expérience s'engageant vers ce but, certes lointain, qu'est « l'autogestion ».

Expérience en cours, en rien exemplaire, et cependant exceptionnelle. Expérience témoignant de ce qu'il sera peut-être souhaitable et possible d'entreprendre quand nous aurons réussi à faire craquer les structures napoléoniennes de l'Education Nationale.

CADRE ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE L'EXPERIENCE

— L'école primaire de garçons de la rue Vitruve, appartenant au groupe des écoles expérimentales du XX^e, animées par M. Gloton, comportant un C.E.G. extérieur à l'expérience, à l'exception d'une 6^e et d'une 5^e expérimentales. Dix classes primaires, au total douze classes concernées.

— Architecture ancienne, triste et sombre, antifonctionnelle.

— Quartier déshérité, population scolaire de bas niveau socio-économique avec les incidences psychologiques qui en découlent.

— Sixième année de fonctionnement « hors circuit », et dans une certaine mesure autogéré par les maîtres (même s'il n'y a pas toujours eu conscience du fait...): définition en commun des hypothèses de travail et des programmes, élimination maximum du rapport hiérarchique (avec des résistances venant plus souvent de la base que du sommet), liberté d'initiative, travail d'équipe à tous les niveaux: « horizontal » entre maîtres d'un même niveau, « vertical » entre tous les maîtres de l'école, « général » entre les maîtres des trois écoles du groupe expérimental.

— Existence d'une équipe — 6 maitresses, 4 maîtres, 4 professeurs — ayant trouvé, après rodage et renouvellement, une cohésion réelle. Cette cohésion étant fondée sur une conception commune de l'homme sur une lutte commune contre son aliénation (quelle que soit la diversité des voies empruntées par chacun dans cette lutte).

N.B. — L'expérience prouve que la formation d'une telle équipe ne se fait pas en un jour, même lorsqu'il ne s'agit que de volontaires...

— Toutes les classes sont organisées en coopérative avec des caractéristiques de fonctionnement différenciées selon les niveaux — et aussi sans doute selon le degré d'expérience des maîtres. Cette organisation découle des hypothèses de travail adoptées, visant la formation morale des enfants.

OBJECTIFS DE L'EXPERIENCE

- Dépasser le cadre étroit des coopératives de classe pour accéder au niveau de la coopérative d'école et de ce fait « institutionnaliser » vraiment ce type d'organisation scolaire.
- Renforcer et valoriser les coopératives de classe.
- Détruire les cloisonnements dus aux âges et aux locaux.
- Créer un « esprit d'école » contribuant à la sécurisation et à l'intégration des enfants.
- Rendre impossibles les caricatures de coopératives qui ont pu se produire dans le passé.
- Renforcer la volonté de recherche de chaque maître dans les voies de la non-directivité et de l'autogestion, volonté qui risque de s'éteindre sous l'effet des préoccupations envahissantes de la recherche sur le plan des techniques pédagogiques (mathématique, grammaire, orthographe, expression, etc...).

DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE

L'expérience est dans sa deuxième année de fonctionnement (elle serait sans doute plus avancée si l'équipe de maîtres actuelle avait été en place lors de son démarrage...).

— Tous les quinze jours ou toutes les semaines lorsqu'un objectif l'exige, pendant environ une heure, réunion du « conseil des présidents » — en fait il s'agit de délégations d'un ou de tous les « élus » de chaque classe (président, vice-président, trésorier) et pour les petits des Cours préparatoires, d'observateurs qui pourront susciter au moment propice, et grâce à cette initiation auprès des grands, la naissance d'institutions coopératives dans leur classe (en fin d'année scolaire ou en début de Cours élémentaire).

— Une maîtresse ou un maître, selon un roulement souple (trimestriel en principe) assure l'animation et le secrétariat de ce conseil.

— Les ordres du jour sont constitués à la demande des présidents qui font des propositions, déposent des plaintes, demandent des renseignements, rapportent les résultats des délibérations suscitées dans chaque classe, par le conseil d'école. Les questions ou suggestions déposées dans une boîte à questions située dans le hall d'entrée de l'école sont prises en considération.

— Un compte rendu photocopie qui sert d'aide-mémoire aux présidents (et aux maîtres...) est remis à chaque coopérative et affiché au panneau d'affichage de l'école. Les questions à discuter sont mises en relief.

QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS DEBATTUES

Jeux : Les CE 2 demandent qu'on interdise les jeux de « diligence » quand il pleut. Les CM 1 proposent la reprise des jeux de ballons, grâce à l'utilisation de ballons de plage « Total » qui ne cassent pas les carreaux... Le prétexte d'une main coincée dans une porte des w.-c. justifie une discussion sur le jeu en ces lieux. Le tracé de lignes jaunes

